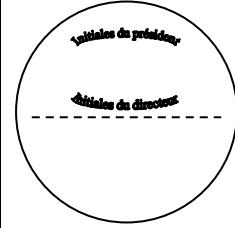
	<p style="text-align: center;"><b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Jean XXIII</b></p>	
N° de la résolution ou annotation	<p><b>PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES ÉCOLE JEAN-XXIII</b></p> <p><b>Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le Mercredi 25 octobre 2023 à 18 h30, À l'école Jean XXIII</b></p> <p><b>ÉTAIENT PRÉSENTS</b></p> <p>Geneviève Bellavance, parent Mylène Burelle, parent Rachelle Ekra, parent Véronique Labonté, parent Mylène Ouellet, parent Anick Roy, parent Joanie Mongeau, enseignante Louise Tarte, orthopédagogue Mélanie Tétreault, enseignante Tricia Tremblay, enseignante Melanie Berger, personnel de soutien Josée Malenfant, représentante du personnel du service de garde</p> <p><b>PARTICIPAIT ÉGALEMENT</b></p> <p>Dominique Benoit, directrice</p> <p><b>AUTRES PERSONNES</b></p> <p><b>ÉTAIENT ABSENT(S)</b></p> <p><b>1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ;</b>  <b>➤PRISE DES PRÉSENCES</b>  <b>➤VÉRIFICATION DU QUORUM</b>  <b>➤PRÉSENTATION DES MEMBRES</b></p> <p>La directrice de l'école, Dominique Benoit, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h31.</p> <p><b>2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;</b></p> <p>Il est proposé par Geneviève Bellavance, et résolu :      QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé.</p> <p><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>	



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école Jean XXIII**



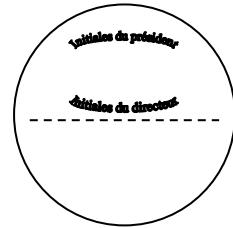
N° de la résolution ou annotation	<p><b>3. ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT(E) ET DE VICE-PRÉSIDENT(E) DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ;</b></p> <p>Rachel Ekra présente la candidature pour combler le poste de présidence, à savoir : Mylène Burelle</p> <p>ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celle-ci est élue par acclamation au poste de présidente du conseil d'établissement de l'école pour une durée d'un an.</p> <p><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p> <p>Mylène Burelle présente la candidature pour combler le poste de vice-présidence, à savoir : Geneviève Bellavance</p> <p>ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celle-ci est élue par acclamation au poste de vice-présidente de l'école pour une durée d'un an.</p> <p><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>4. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE ;</b></p> <p>La directrice désigne Josée Malenfant pour agir à titre de secrétaire du conseil d'établissement.</p> <p>ATTENDU QUE la désignation par la directrice ;</p> <p>Il est proposé par Mylène Burelle, et résolu :</p> <p>QUE Josée Malenfant agisse comme secrétaire du conseil d'établissement de l'école pour une durée d'un an.</p> <p><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2023 ;</b></p> <p>Il est proposé par Véronique Labonté, et résolu :</p> <p>QUE le procès-verbal de la séance du 11 septembre 2023 soit adopté tel que déposé.</p> <p><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2023 ;</b></p> <p>-Camp Tim Horton : Participation des élèves au camp de lundi à jeudi, ils étaient très heureux.</p> <p><b>7. BONNES NOUVELLES DE L'ÉCOLE ;</b></p> <p>-Chandails : Les chandails sont très beaux. Certains parents aimeraient en commander d'autres, ils sont déçus de ne pas pouvoir le faire, car il faut une certaine quantité pour commander à nouveau.</p> <p>-Tournoi de basketball : Très belle participation.</p> <p>-Photo scolaire : Tout a bien été, un peu à la course à la fin de journée, mais les photos sont très belles.</p> <p><b>8. PAROLE AU PUBLIC ;</b></p> <p>Pas de public</p>
CÉ # 23-24-016	
CÉ # 23-24-017	
CÉ # 23-24-018	
CÉ # 23-24-019	



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école Jean XXIII**



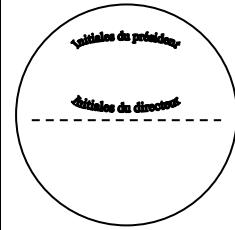
N° de la résolution ou annotation	<p><b>9. CALENDRIER DES RENCONTRES ;</b></p> <p>Il est proposé par Tricia Tremblay, et résolu : QUE le conseil d'établissement adopte les rencontres des mercredis 13 décembre 2023 – 24 janvier 2024 – 20 mars 2024 – 17 avril 2024 – 29 mai 2024 – 19 juin 2024.</p>
CÉ # 23-24-020	<p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p><b>10. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE ;</b></p> <p>Il est proposé par Mylène Ouellet, et résolu : QUE les règles de régie interne soit approuvées pour l'année scolaire 2023-2024.</p>
CÉ # 23-24-021	<p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p><b>11. DÉNONCIACTION D'INTÉRÊTS DES MEMBRES ;</b></p> <p>À remplir seulement pour dénoncer un conflit d'intérêt, s'il y a lieu.</p> <p><b>12. NOMINATION DE DEUX REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ;</b></p> <p>Il n'y a personne présentement, les membres sont invités à en parler autour d'eux.</p> <p><b>13. FONCTIONS ET POUVOIRS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSAMENT ;</b></p> <p>Chaque membre du conseil d'établissement aura un cartable avec des fiches de référence.</p> <p><b>14. FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES DU CÉ ;</b></p> <p>Pour les nouveaux membres, la formation est donnée en ligne. Ils peuvent la faire au moment opportun.</p> <p><b>15. PROJET ÉDUCATIF ;</b></p> <p>Il est proposé par Geneviève Bellavance, et résolu : QUE le conseil d'établissement approuve les enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles du projet éducatif de l'école Jean XXIII.</p>
CÉ # 23-24-022	<p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p><b>16. LEVÉES DE FONDS ET FONDS À DESTINATION SPÉCIALE ;</b></p> <p>Il est proposé par Rachel Ekra, et résolu : QUE le conseil d'établissement approuve de conserver son budget de 400\$ pour la dernière réunion.</p>
CÉ # 23-24-022	<p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>-Levées de fond : Le montage des coffrets et la distribution de ceux-ci se fera le 13 décembre -Gaga Ball : Nous avons reçu le jeu, l'installation devrait être faite prochainement.</p>



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école Jean XXIII**



N° de la résolution ou annotation	<p><b>17. SORTIES ET ACTIVITÉS ;</b></p> <p>Il est proposé par Mélanie Berger, et résolu : QUE le conseil d'établissement approuve les sorties et activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Promenade à Shefford, pour le préscolaire au coût de 6,27\$ par élève, le 17 octobre 2023</li><li>-Club de gymnastique Les Hirondelles, pour le préscolaire au coût de 12,14\$ par élève, le 15 février 2024</li><li>-Funtropolis, pour le préscolaire au coût de 32,25 par élève, le 12 juin 2024</li><li>-CINLB + Lac Boivin, pour 112-119 et 129 au coût de 13,89\$ par élève, le 4 octobre 2023</li><li>-CINLB + Lac Boivin, pour 111-121 et 122 au coût de 13,89\$ par élève, le 5 octobre 2023</li><li>-Auteur François Faucher, pour le 1<sup>er</sup> cycle au coût de 7,33\$ par élève, le 24 novembre 2023</li><li>-L'hiver au Zoo, pour le 1<sup>er</sup> cycle au coût de 16,16\$ par élève, le 14 février 2024</li><li>-Zukari, pour 111-121 et 122 au coût de 32,27\$ par élève, le 18 juin 2024</li><li>-Camping Domaine du Rêve, pour 112-119 et 129 au coût de 19,85\$ par élève, le 20 juin 2024</li><li>-Musée de l'ingéniosité (Bombardier), pour le 2<sup>e</sup> cycle au coût de 23\$ par élève, le 18 décembre 2023</li><li>-Zoo de Granby, pour le 2<sup>e</sup> cycle au coût de 39,50\$ par élève, le 19 juin 2024</li><li>-Parcours théâtral au CINLB de Granby, pour le 3<sup>e</sup> cycle au coût de 10,90\$ par élève, le 21 et 22 avril 2024</li><li>-Défi Ambassadeur, pour le 3<sup>e</sup> cycle le 31 mai</li><li>-Sortie aux citrouilles, pour la classe Kangourou, le 20 octobre 2023 (gratuit)</li><li>-Centre des sciences, pour le préscolaire au coût de 28,32\$ par élève, le 14 décembre 2023</li></ul>
CÉ # 23-24-023	<p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p><b>18. NORMES ET MODALITÉS ;</b></p> <p>Présentation des normes et modalités.</p> <p><b>19. UTILISATION DES LOCAUX ;</b></p> <p>Il est proposé par Louise Tarte, et résolu : QUE le conseil d'établissement approuve le prêt des locaux par la municipalité.</p>
CÉ # 23-24-024	<p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p><b>20. COMITÉ DE PARENTS ;</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-4 octobre, assemblée générale</li><li>-PEVR</li></ul> <p><b>21. CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS ;</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Pépinière d'Abbotsford (levée de fonds)</li><li>-Marius Bourgeoys, 7 novembre en ligne</li></ul> <p><b>22. VARIA</b></p>



***Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école Jean-XXIII***



N° de la résolution  
ou annotation

CÉ # 23-24-025

**23. LEVÉE DE LA SÉANCE ;**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mélanie Berger, et résolu :  
QUE la séance soit levée, à 19h33.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Mylène Burelle, présidente

---

Dominique Benoit, directrice